

Maintien du blocage à l'usine de Roanne

L'usine Michelin de Roanne est l'usine pilote pour tout ce qui se fait de « nouveau » en matière d'organisation du travail. Après les projets PRO, PROMPT, c'est aujourd'hui la mise en place des OR (Organisation Responsabilisantes) qui se traduit par une surcharge de travail de plus en plus importante. On demande aux agents de prendre davantage de responsabilité mais il n'y a aucune compensation en terme de salaire, de qualification.

Michelin veut augmenter sa production de 5% en réduisant les effectifs de 6 %.

Pression constante sur les salariés

La pression est constante. Les sanctions pleuvent dans tous les services car les objectifs ne sont plus réalisables avec la suppression annoncée de 46 postes.

Dans le cadre du CHSCT, les délégués SUD demandent une expertise sur la mise en place de ces nouvelles organisations du travail et leurs conséquences sur les conditions de travail. La direction refuse et saisit les tribunaux qui donnent, en dernier ressort, raison aux représentants du personnel. L'expertise aura bien lieu.

Le 11 mars, SUD Michelin a appelé à une grève qui a mobilisé 50 % du personnel de fabrication pour faire entendre les revendications des salariés portant sur l'amélioration des conditions de travail, des qualifications, des salaires... La direction a écouté. Depuis, elle joue la montre et refuse de prendre en compte les revendications des salariés.

SUD propose la mise en place d'un calendrier de négociations par service. La direction refuse.

Aujourd'hui, le ras le bol est général et les sa-

lariés décident en assemblée générale de passer à l'action dès le jeudi 4 mai en interdisant aux poids-lourds l'entrée et la sortie de l'usine.

Dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 mai, la direction force le barrage des grévistes pour faire rentrer deux camions de livraison de gomme. A 1h du matin, cadres et chefs d'équipes, pelles à la main, ont remblayé une partie du fossé qui permettait de sécuriser le site ; ils découpent les grillages afin de permettre le passage des camions.

En guise de négociations, la direction fait procéder à huit constats par huissier. Les vieilles méthodes reviennent au galop ! Depuis, les salariés se relayent pour surveiller toutes les entrées du site et éviter une nouvelle action de ce type.

Pour M. Destremau, directeur du site, il n'y a « aucune négociation à mener » sur les salaires et les suppressions de poste.

Fermeture du site en guise de négociation !

Mardi 9 mai, à la suite de la réunion extraordinaire du CE, au lieu d'annoncer l'ouverture de négociations, la direction décide la fermeture du site à partir de 21h et jusqu'à samedi 13 mai 5h. Elle utilise pour cela, le déblocage de la 5^{ème} semaine de congés, histoire d'opposer grévistes et non grévistes.

Après 6 jours de blocage, au lieu de se mettre autour d'une table de négociations, Michelin préfère fermer l'usine de Roanne, « usine performante qui joue en 1^{ère} division » sur le marché porteur des pneus haut de gamme. Quel mépris vis-à-vis des salariés et de leurs représentants !

Pour les salariés réunis en assemblée générale, mardi soir, il n'y aura pas de levée de blocage tant qu'il n'y aura pas d'ouverture de négociations !

Acette occasion, vos organisations syndicales SUD et CGT vous invitent à exprimer vos inquiétudes et votre mécontentement concernant la politique salariale et de l'emploi que développe Michelin depuis plusieurs années. Cette stratégie et cette politique s'inscrivent pleinement dans une gestion à dominante financière où l'actionnaire tient une place de plus en plus importante, au détriment d'une véritable politique industrielle et de l'emploi.

Les conséquences n'ont pas les mêmes effets sur les détenteurs de gros portefeuilles que sur le simple salarié.

Lors de cette assemblée générale, les gérants proposeront :

La distribution d'un dividende de 1,35 € par action soit une progression de 8,5 %.

L'attribution d'options d'achats ou de souscriptions d'actions aux membres de la direction.

L'octroi de stock-options aux cadres dirigeants.

Prélèvement statutaire alloué aux gérants : 4,7 millions d'euros pour l'exercice 2004.

Toutes ces mesures favorisent uniquement les plus nantis et les gros actionnaires (fonds de pension américains, groupes bancaires, groupes d'assurances et bien sûr la famille Michelin).

Les résultats financiers pour l'exercice 2005 sont favorables pour le groupe. Le résultat net s'élève à 889 millions d'euros. Il est en hausse de 36 % (la marge opérationnelle progresse de 8 % et le résultat opérationnel de 5 % pour atteindre la somme de 1368 millions d'euros).

Qu'en est-il pour les salariés ?

Au niveau salaire : Augmentation générale de 1,6 % pour les agents.

Participation MFPM : 0

Intéressement : en baisse notable.

Au niveau de l'emploi :

Fermeture du site industriel de Poitiers : 111 licenciements.

Baisse d'activité pour le site de Bourges.

Mise en place des organisations responsabilisantes, sources de dégradation des conditions de travail.

Augmentation de productivité à l'horizon 2010.

Nouvelles restructurations au niveau Europe Est/Ouest et Asie, responsables de milliers d'emplois supprimés.

Pour SUD, il est important de réagir rapidement pour dire STOP à cette logique financière où la rémunération du capital prime sur celle du travail. Il faut remettre les hommes et les femmes au cœur de la société.

**Les organisations syndicales SUD et CGT vous appellent
à un rassemblement le vendredi 12 mai à 9 h 00
Place du 1^{er} mai**